

ENTRETIEN DÉCOUVERTE

Présentez et clarifiez votre projet facilement.

Programmation 2026

STEP

BY

STEP

Taux de
satisfaction
95 %

Public

- Tout porteur d'un projet
- d'entreprise commerciale, de services ou industrielle.

Pré-requis

- Avoir envie d'entreprendre

Intervenants

- Des conseillers spécialisés en création / reprise d'entreprise de votre CCI

Calendrier

- Sur rendez-vous uniquement

Modalité d'évaluation

- Aucune

Objectifs

- Présenter son projet
- Vous aider à clarifier votre projet
- Évaluer vos besoins
- Vous présenter le parcours de la création/reprise d'entreprise
- Vous orienter efficacement

Tarifs de la formation

Gratuit et financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la CCI de la Vienne pour tous les créateurs / repreneurs d'entreprise.

Remise de documents

- Documents de travail en fonction de l'avancement du projet
- Réglementation
- Fiches sectorielles

Délai et modalités d'accès

- Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délai d'accès.

Lieux de la formation

Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau - 86000 POITIERS

Contact : Lucie MIREBEAU
service.appui@poitiers.cci.fr
05 49 60 34 63

Châtelleraut

Technoforum
37 rue Bernard Palissy - 86100 CHATELLERAUT

Contact : Sandrine FOUGERON
sfougeron@poitiers.cci.fr
05 49 23 43 22

Montmorillon

Eco-Espace
70 rue de concise - 86500 MONTMORILLON

Contact : Anne-Claire REMBLIER
acremblrier@poitiers.cci.fr
05 49 83 00 24



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : cciv-formation-handicap@campus120.cci.fr



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VIENNE - CAMPUS 120

120 rue du Porteau - CS80495 - 86000 POITIERS

Tél : 05 49 60 98 00

www.poitiers.cci.fr



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Cofinancé par
l'Union Européenne